

CŒUR

de Drôme

www.cccps.fr (en construction)

LE MAG

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS • CŒUR DE DRÔME

N°1 • Mai 2015

DANS CE
NUMÉRO

ÉDITO

La CCCPS et
son équipe

p.2

AGRICULTURE

La filière Chanvre

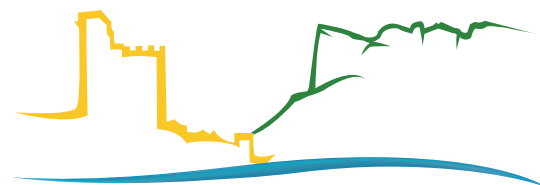
p.7

SOCIAL

Espace information
petite enfance

p.9

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTELARNAUD - CRÉST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT-BENOÎTENDIOIS - SAINT-SAUVÉURENDIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

ÉDITO CŒUR DE DRÔME

Co-acteurs d'un territoire en partage



C'est en collectif, au nom de tous les élus, agents et acteurs du territoire, que l'intercommunalité du Crestois et du Pays de Saillans, Cœur de Drôme (CCCPS) souhaite partager sa vision ainsi que ses projets au service des communes et des citoyens. Au-delà des sensibilités politiques, notre ambition est de conduire les affaires de la cité dans le sens de l'intérêt général. Celles-ci nécessitent une gestion rigoureuse et raisonnée correspondant aux besoins de notre territoire.

Symbolisée par sa compétence Sport, la Communauté de commune se singularise par son esprit d'équipe. C'est le fil

rouge qui coordonne les actions et donne le ton aux relations ! Appliqué en interne comme en externe, avec les administrés, cet état d'esprit rend solidaires les services impliqués.

A l'écoute de chacun, vice-présidents et agents œuvrent ensemble à la co-crédation d'une intercommunalité cohérente pour un espace que nous partageons tous.

Pour ce N°1, nous présentons la mécanique de la structure et faisons le point sur notre nouvelle organisation... Pour aller vers d'autres numéros qui seront le relais pratique et informatif de votre quotidien.

D'ores et déjà, voici les thématiques et rubriques qui inspirent le "vivre ensemble" : REPORTAGE (actualité sur un acteur ou une action du territoire) ; DOSSIER (lumière sur un dossier de fonds ou une problématique territoriale) ; VIE PRATIQUE (vie d'un quartier dans un coin du territoire ou découverte d'une pratique) ; REALISATION (une action attendue, annoncée ou finalisée par l'intercommunalité) ; PORTRAIT (la passion d'un citoyen ou d'un acteur du territoire) ; COUP DE CŒUR (événement touristique, sportif ou culturel qui a marqué ou va marquer le trimestre).

Au plaisir de nous rencontrer,
Le Président : Gilles MAGNON



TOURISME



ÉCONOMIE



AGRICULTURE



SOCIAL



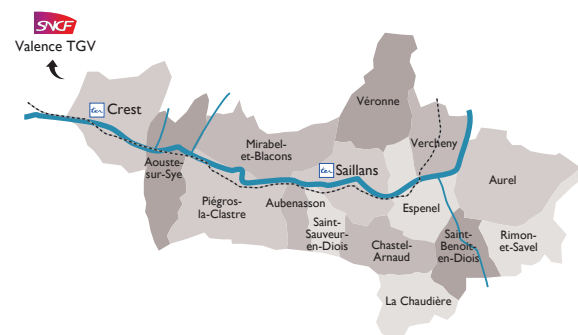
ENVIRONNEMENT
ÉNERGIE



AMÉNAGEMENT-HABITAT



SPORT



Directeur de la publication : Gilles Magnon
Rédacteur : *Accentus - Laurence Zanoun
Mise en page et prépresse : Agence Korigan
Impression : Imprimerie Veziant
Photos : Communauté de Communes -
Journal du Crestois - Alain Baret -
Jacques Gilot
Tiré à 7 800 exemplaires
Dépôt ISSN : En cours
Dépôt légal : Mai 2015

Communauté de Communes du Crestois
et du Pays de Saillans - Cœur de Drôme
Chemin des senteurs - ZA les bories
26400 Aouste sur Sye
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89
Fax. : +33 (0)4 75 40 04 27
accueil@cccps.fr - www.cccps.fr

SOMMAIRE

DU MAGAZINE

- p.3** Le budget de la CCCPS
ÉCONOMIE
- p.4** Un Nouveau territoire au cœur de la Drôme !
Le projet écoparc du Pas-de-Lauzun
250 porteurs de projets
TOURISME
- p.5** La fibre optique
Au-delà des limites administratives et de la période estivale...
- p.6** Infrastructures et aménagements au service des usagers
AGRICULTURE
- p.7** La filière Chanvre
SOCIAL
- p.8** Un territoire pour tous les âges...
- p.9** Point information petite enfance pour les enfants de 0 à 6 ans
Du projet pédagogique à l'épanouissement des enfants
- p.10** Multi-accueil "le petit bosquet"
SPORT
- p.11** Du quotidien aux manifestations ponctuelles
Le projet du centre aquatique
- p.12** **ENVIRONNEMENT**
Le tri sélectif : les bons gestes
- p.13** Les trois déchetteries
L'assainissement
- p.14** Vers un territoire à énergie positive
Écologie industrielle
- p.15** **AMÉNAGEMENT HABITAT**
Construire ensemble

8,3 M d'€

COMME BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA CCCPS

Le Pôle Finances regroupe et gère les dépenses et les recettes de l'ensemble des pôles. Et c'est le service comptabilité du pôle Ressources qui œuvre à la gestion des quatre budgets en simultané (celui de la Communauté de commune, celui des stations d'épuration, des bureaux industriels et économiques ainsi que le budget relatif aux zones d'activités). Il est à noter que deux millions d'euros sur le budget total repartent vers les communes. Il est précisé que, lors de la création de la CCCPS, les communes se sont réunies pour évaluer les charges transférées à l'intercommunalité et par conséquent déterminer les recettes qui allaient

lui revenir. Par exemple, en déterminant la charge financière annuelle pour une commune d'un gymnase, est attribuée l'équivalence en recettes à l'intercommunalité pour la gestion de cette même structure.

"Je souhaite veiller à ce que les projets menés par la CCCPS soient à la taille de l'intercommunalité au niveau financier afin d'éviter des augmentations de la fiscalité," souligne Denis Benoit, vice-président du pôle Finances.

Il s'agit donc de faire avec les ressources existantes sans exclure d'aller frapper aux portes de partenaires régionaux, nationaux, voire européens.



VERS UNE RURALITÉ MODERNE

La ressource financière doit aussi venir de l'activité économique, à charge pour l'intercommunalité d'investir dans son développement. Pour développer des projets à la hauteur de ses ambitions, la CCCPS doit s'appuyer sur

ses points forts (tourisme, environnement) et une créativité socio-économique, comme source d'attractivité (développement du chanvre, des plantes à parfums, aromatiques et médicinales...).

Personne référente : Hélène Sylvestre mail : hsylvestre@cccps.fr

UN NOUVEAU TERRITOIRE AU CŒUR DE LA DRÔME !

S'appuyant sur ses atouts environnementaux, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, Cœur de Drôme (CCCPS) a choisi les compétences territoriales en cohérence avec son milieu : le développement du tourisme, le sport et l'attrait des activités d'eau et de plein air, les besoins des citoyens à être connectés à Internet avec l'installation de la fibre optique...

L'économie étant une compétence obligatoire pour l'intercommunalité avec celle de l'aménagement de l'espace, la CCCPS soutient les entreprises de son territoire ainsi que les porteurs de projets en mettant en œuvre des actions concrètes : développement de nouvelles zones d'activités, recherche de terrains, accompagnement des entrepreneurs, mise en réseau avec des partenaires...

Aujourd'hui, l'ambition de la CCCPS en matière de développement économique est de rendre le territoire attractif et innovant. Ses actions se portent sur la création de nouveaux parcs d'activités pour favoriser le déploiement des entreprises déjà

implantées sur le territoire ainsi que la venue de nouvelles enseignes. S'ouvrir à d'autres secteurs que le tertiaire comme l'industrie, la recherche, l'énergie ou encore la santé, permettra d'apporter une diversification des offres à l'emploi.



Zone artisanale de Saillans

8 HA LE PROJET ÉCOPARC DU PAS DE LAUZUN, CRÉATEUR D'EMPLOIS

A Aouste-sur-Sye, la réhabilitation de la Friche Vicat est devenue un point stratégique de développement. C'est pourquoi la CCCPS a signé en janvier 2015, une promesse de vente avec l'entreprise Vicat afin de développer un écoparc d'activités sur près de 8 ha.

"L'objectif principal de ce futur écoparc du Pas de Lauzun est de créer une nouvelle offre foncière de qualité, visible et accessible, en accord avec les enjeux du développement durable afin d'attirer de nouvelles entreprises qui seront créatrices d'emplois sur le territoire", précise Béatrice Rey, 1^{re} vice-présidente en charge du pôle Economie. L'enjeu est l'acquisition de foncier économique pour répondre à la forte demande de créations d'entreprises. D'autres secteurs à Crest, Saillans et Mirabel-et-Blacons sont également en cours d'acquisition.



Ancienne zone Vicat, en cours de réhabilitation en écoparc



200 PORTEURS DE PROJETS ACCOMPAGNÉS

Porte d'entrée des porteurs de projets, la CCCPS a pour mission l'accueil de créateurs d'entreprises. Chaque cas est étudié et accompagné, de la constitution du dossier jusqu'à la rencontre de partenaires selon le besoin (financement, choix d'un espace, meilleure connaissance du territoire...).

Près de 200 porteurs de projets ont été rencontrés en 2014 et près de 50 créations d'entreprise ont été soutenues.



Groupement de producteurs à l'initiative de "La Charrette", magasin de vente directe situé sur la place du champ de Mars, à Crest. Ouverture prévue le 15 mai.

VOUS AVEZ LA (BONNE) FIBRE !

Face à un débit internet très insuffisant, la CCCPS vient d'adhérer au syndicat ADN (Ardèche Drôme Numérique) pour un déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Cette perspective a pour objectif d'amener le réseau à 97% du territoire Drôme-Ardèche à un raccordement sécurisé de très haut débit pour une liaison fibre à l'habitant. Le déploiement de la FTTH (Fiber To The Home, acronyme anglais qui signifie littéralement "fibre optique jusqu'au domicile") sur l'ensemble du territoire se fera par étapes selon les informations techniques de faisabilité, fournies par les techniciens d'ADN et la décision des élus.

Il s'agit de permettre aux habitants d'avoir accès à des services via le Net. "Ceci répond à une forte demande des citoyens et des entreprises. L'objectif est aussi de moderniser notre territoire et de le rendre attractif pour les habitants et les entreprises. Une première phase de mise en œuvre est prévue dès 2016-2018", précise Denis Benoit vice-président chargé du dossier Fibre optique.

Bénéficiant d'aides financières venant de l'Europe, de l'État, de la Région Rhône-Alpes et des départements, le "coût à la prise" de 1 500 € est ramené à 300 € pour les collectivités. Pour un raccordement de près de 9300 prises pour la CCCPS, le budget d'investissement de notre intercommunalité s'élève à près de 2,8 M d'euros sur 10 ans.



Personne référente : DGA du pôle Développement numérique : Christian Jacques Gaël mail : cjgael@cccps.fr



AU-DELÀ DES LIMITES ADMINISTRATIVES ET DE LA PÉRIODE ESTIVALE...

Le Département de la Drôme possède un espace de villégiature exceptionnel. Le tourisme est un levier de développement économique pour le territoire. La Communauté de commune a pour ambition d'y ancrer un "Cœur de Drôme" touristique et particulièrement central. Pour amplifier ce mouvement, les offices de tourisme de la vallée travaillent de concert pour valoriser la destination "Vallée de la Drôme" et "optimiser les relations entre les différentes structures" comme le souligne Franck Monge, vice-président au tourisme et à l'agriculture. Cette coopération constructive a également pour ambition d'élargir la saison touristique et d'augmenter les taux de fréquentation. De l'intercommunalité est née la fusion des offices de tourisme de Crest et sa région et du Pays de Saillans pour une structure associative dénommée Office de Tourisme Cœur de Drôme-Pays de Crest et de Saillans.

C'est par souci de cohérence territoriale que la CCCPS souhaite coordonner les actions sur l'ensemble de son territoire. Une dynamique qui souhaite s'appuyer sur les associations, les entreprises, les habitants et acteurs locaux pour tisser des liens entre partenaires, relayer les données et construire une attractivité territoriale "qui nous ressemble". En effet, si le tourisme reste un axe économique fort, il est important, comme le souligne Gilles Magnon, président de la CCCPS et maire de Piégros-la-Clastre de "professionnaliser le territoire sans perdre l'âme de nos villages" ! Une politique touristique forte et une stratégie de communication unifiée s'accordent pour mener des actions à notre échelle, au travers d'outils et de moyens mutualisés.

Pour plus d'informations :
valleedeladrome-tourisme.com



INFRASTRUCTURES ET AMÉNAGEMENTS AU SERVICE DES USAGERS

Penser le territoire comme source d'attractivité et de détente nécessite de considérer les flux (personnes et véhicules), de proposer des accès ludiques aux sentiers de randonnée, d'établir des balisages, de rencontrer les acteurs de proximité... La CCCPS facilite la pratique des activités en entretenant les accès, sentiers et chemins des 5 boucles de randonnées pédestres, en partenariat avec les associations en place.

La réalisation de la Vélodrôme fait partie de ce programme ambitieux. C'est un parcours alternant routes et chemins qui favorise la pratique familiale du vélo de loisirs et du VTT, conciliant ainsi tous les âges.

Le tracé définitif de la Vélodrôme sur le territoire sera validé par l'intercommunalité à l'été 2015. Cette voie mixte en cours d'élaboration offre une fabuleuse ramification à la ViaRhôna, itinéraire cyclable qui relie le Lac Léman aux plages de la Méditerranée avec un point de raccordement à la confluence du Rhône et de la Drôme. Des vraies perspectives de développement et d'attractivité.





DÉVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE

Encouragé par la CCCPS dans le cadre de sa politique économique, le développement de l'agriculture valorise les ressources du territoire en contribuant à des productions de qualité, une relation de confiance entre consommateurs producteurs, l'entretien des paysages, le développement de l'agrotourisme...

Dans cette perspective, l'exploitation de la filière chanvre présentant d'importants atouts agronomiques, permet une diversification de l'activité agricole. Cette filière offre des débouchés concrets dans les secteurs industriels du bâtiment et de la construction (isolation thermique et phonique avec des dalles de chanvre), de la plasturgie (réduction du poids des pièces automobile par exemple), le transport, l'agroalimentaire (graines, huiles), la papeterie...

En 2014, un essai de culture de chanvre sur 4,5 ha a été réalisé par 5 agriculteurs du territoire. Cette étape marque le coup d'envoi de nouvelles solutions alternatives : produits locaux, éco-matériaux, nouvelles activités sur l'éco-parc du Pas de Lauzun, etc.

CHIFFRES CLÉS

La France est leader européen avec une production annuelle de 50 000 tonnes (100 000 tonnes dans l'Union européenne). Le pays détient la plus large variété mondiale de semences industrielles certifiées.



LE SOUTIEN DE LA CCCPS AUX PRODUCTEURS LOCAUX

Le guide des producteurs locaux sera réédité courant de l'année 2015.

Il liste l'ensemble des agriculteurs du territoire, proposant de la vente directe ou une distribution en circuit court, des hébergements et des accueils à la ferme.

UN TERRITOIRE POUR TOUS LES ÂGES...

L'activité du pôle social concerne les publics liés à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Les demandes et les besoins de ces publics sont pris en compte avec une attention adaptée. Pour les personnes âgées, la mission du CLIC à Crest (Centre Local d'Information et de Coordination) est d'informer, d'orienter et de faciliter toutes démarches pour ce public. Sa spécificité est la mise

en place de dispositifs favorisant "l'aide aux aidants familiaux". C'est-à-dire d'encourager et d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées dans la mesure du possible, comme l'explique Marie-Christine Darfeuille, vice-présidente du pôle social.

Pour tous renseignements, contact CLIC Crest : 04 75 25 17 46



**ESPACE
INFORMATION
PETITE ENFANCE**
04 75 40 03 89

LES SERVICES DU PÔLE SOCIAL APPORTÉS AUX HABITANTS :

- Relais Assistances Maternelles (RAM)
- Crèches et Espace information petite enfance
inscription d'un enfant de 0 à 6 ans N°unique : 04 75 25 17 46
- Accueils de Loisirs

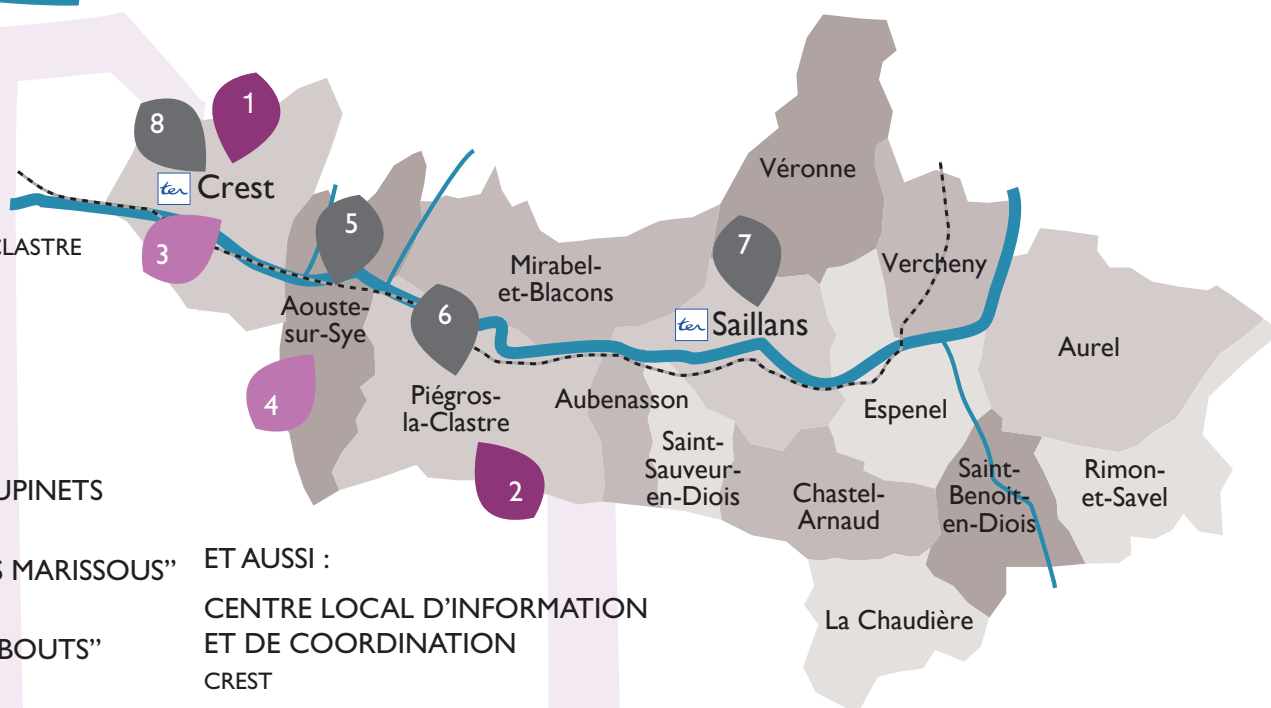
LIEUX D'ACCUEIL :

- 1 RAM
ANTENNE CREST
- 2 RAM
ANTENNE PIÉGROS-LA-CLASTRE
- 3 ACCUEIL DE LOISIRS
CREST
- 4 ACCUEIL DE LOISIRS
"NINI CHAIZE"
AOSTE-SUR-SYE
- 5 CRÈCHE "LES TCHOUPINETS"
AOSTE-SUR-SYE
- 6 MICRO-CRÈCHE "LES MARISSOUS"
PIÉGROS-LA-CLASTRE
- 7 CRÈCHE "LES P'TITS BOUTS"
SAILLANS
- 8 CRÈCHE "LE PETIT BOSQUET"
CREST

ET AUSSI :

CENTRE LOCAL D'INFORMATION
ET DE COORDINATION
CREST

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
CREST



Personnes référentes : DGA du pôle Social : Betty Bodnar mail : bbodnar@cccps.fr - Chargée de mission Social : Caroline Faure mail : cfaure@cccps.fr
Directrice des crèches : Fanny Borson mail : lepetitbosquet@cccps.fr - Animatrice Relais Assistances Maternelles : Coralie Diaz mail : ramdestroisvallees@cccps.fr, Caroline Faure mail : ramdecrest@cccps.fr - Lieu d'Accueil Enfants Parents Tiss'âges mail : tissages.laep@gmail.com - Accueil de Loisirs Sans Hébergement : alsh@cccps.fr - MJC "Nini Chaize" : accueil@mjcminichaize.org



ESPACE INFORMATION PETITE ENFANCE POUR LES ENFANTS DE 0 À 6 ANS

La volonté de la CCCPS est de simplifier la démarche des parents en recherche d'un lieu d'accueil pour leur(s) jeune(s) enfant(s). La mise en place d'un Espace Information Petite Enfance ou Guichet unique, permet à toute famille de remplir un seul dossier pour cette demande d'inscription, quel que soit le lieu d'habitation et de travail. Le dossier pourra préciser les points

d'accueil souhaités sur tout le territoire, par ordre de préférence.

Ce service en structure collective concerne :

Le multi-accueil **"Le petit bosquet"** à Crest, la micro-crèche **"Les Marrissous"** de Piégros-la-Clastre, la crèche **"Les Tchoupinets"** à Aouste-sur-Sye et la crèche **"Les P'tits Bouts"** à Saillans.

RAM RELAIS ASSISTANCE MATERNELLE

Il est également possible d'être accueilli dans un RAM (Relais Assistantes Maternelles) pour une mise en relation avec une assistante maternelle. Cette structure qui conseille et accompagne les professionnel(le)s comme les familles, se divise en deux antennes : le RAM à Crest et le RAM des 3 Vallées itinérant, basé à Piégros-la-Clastre. Les activités sont adaptées à chaque lieu : lecture en partenariat avec les médiathèques du territoire, motricité fine, créations manuelles etc.



POUR LES PLUS GRANDS

L'accueil de loisirs à Crest accueille les 4-10 ans en période scolaire et 4-17 ans pendant les vacances. Et la MJC "Nini Chaize" encadre les jeunes de 6 à 17 ans, à Aouste-sur-Sye.



DU PROJET PÉDAGOGIQUE À L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

Chaque structure est invitée à collaborer en équipe pour définir les valeurs souhaitées pour les enfants : développer leur curiosité, favoriser la découverte culturelle, sportive et sociale pour éveiller leur sens critique. C'est aussi sensibiliser dès le plus jeune âge au développement durable par l'utilisation des transports en commun, les courses au marché avec l'éveil des sens, des rencontres intergénérationnelles...

Une pédagogie pleine de bon sens, teintée de la personnalité de chaque responsable !

La directrice de l'Accueil de Loisirs à Crest, Céline Chapuis, œuvre pour le "consommer responsable pour goûter au meilleur des produits locaux" et

souhaite "rendre accessible la culture à tous et s'ouvrir au monde"! La structure souhaite développer l'imaginaire des enfants, mais aussi valoriser le travail et les initiatives des animateurs.

Autant d'opportunités qui permettent aux professionnels d'ouvrir le dialogue avec les parents sur des thématiques plus sensibles telles que l'hygiène de vie, l'éducation...

Caroline Faure, animatrice du RAM à Crest, œuvre pour le "faire ensemble", c'est-à-dire convier parents et professionnels dans des échanges qui croisent les ressources de chacun (parents, assistants maternels, formateurs, rencontres intergénérationnelles...)

Au sein de la micro-crèche à Piégros-la-Clastre, "l'ambiance au naturel" est à l'image du bâtiment éco-rénové, favorisant une démarche respectueuse des personnes et de l'environnement. C'est une "équipe accueillante, disponible et motivée" confie Coralie Diaz, qui fait écho aux valeurs de tolérance et de respect partagés par les parents comme les professionnels. Cette ouverture d'esprit permet de "sortir des schémas pour aller vers des propositions innovantes" selon la formule de Coralie avec des soirées à thèmes, une boîte à idées pour des pratiques originales...

"LE PETIT BOSQUET"

145 ENFANTS ACCUEILLIS CHAQUE ANNÉE

Au multi-accueil à Crest, dix professionnels encadrent ces enfants. Une étroite collaboration entre le parent et le professionnel permet une meilleure intégration de l'enfant dans la structure ce qui limite la rupture entre milieu familial et collectivité.

La création de l'intercommunalité a permis le rapprochement des équipes existantes dans les différentes structures par la mutualisation d'actions, de matériels...

"C'est très stimulant d'arriver au moment où les choses vont se mettre en place et rassurant de pouvoir partager les idées avec des équipes de plusieurs structures", s'enthousiasme Fanny Borson, directrice du Multi-accueil à Crest.



Multi-accueil Le petit Bosquet



La pratique régulière d'une activité physique accroît l'équilibre d'une personne et contribue à sa bonne santé quel que soit son âge. Sur cette base, la Communauté de Communes s'engage dans le développement de ce secteur avec un territoire qui possède les meilleurs atouts et de nombreuses activités de plein air : marche, randonnée, canoë-kayak, raft, VTT, équitation, planeur, parapente, etc. C'est donc tout naturellement que la CCCPS a récupéré la compétence Sports. Et "cela a du sens !" comme le souligne Caryl Fraud, vice-président au Sport. C'est construire une boucle vertueuse qui allie la qualité de vie et la santé de tous avec le sport comme offre touristique et levier d'économie.



DU QUOTIDIEN AUX MANIFESTATIONS PONCTUELLES

Tout au long de l'année, les scolaires pratiquent, dans les infrastructures de la CCCPS, leurs activités sportives, encadrées par les professionnels. Ces infrastructures sont mises à disposition gratuitement aux associations sportives. L'intercommunalité aide également celles-ci à développer des manifestations d'envergure départementale, régionale et internationale favorisant ainsi la découverte de nouvelles pratiques telles que :

- Canoë & initiation à la nature autour de l'eau avec l'Open Canoë Festival à Pâques du 4 au 6 avril 2015
- 1er rendez-vous européen de canoë,
- Raid VTT avec Les chemins du Soleil de Saillans à

Gap, du 8 au 10 mai 2015

- Équitation avec le Grand Concours de Saut d'Obstacles (1,35m) à Crest, du 22 au 25 mai 2015...
- Trail & randonnée avec Les balcons de la Drôme le 14 juin 2015
- Marathon Challenge Val de Drôme avec 100 km de parcours pour plus de 200 coureurs européens, 9 et 10 mai 2015
- La Boule cretoise qui est un concours national des meilleures quadrettes, 22/23 avril.
- Le "Biathlon vert" le 27 septembre 2015 à Saillans

C'est aussi accompagner les associations à intégrer dans leur offre, des actions qui vont dans le sens du développement durable. De même, l'intercommunalité encourage le déploiement d'activités touristiques connexes : découverte de produits locaux, création de synergies entre professionnels, etc.



CHALLENGE Vallée de la Drôme

Le challenge Charles & Alice devient Challenge Val de Drôme à Crest les 9 & 10 mai 2015. Il comprend une course 100% féminine et des courses d'une dizaine de catégories d'âges, adulte et enfant.

23 Millions

DE PERSONNES FRÉQUENTENT
UNE PISCINE PUBLIQUE EN
FRANCE

Troisième sport national, la natation est pratiquée par 30% des Français de façon régulière ou occasionnelle. Et 14 millions nagent une fois par semaine. Associées à la forte demande des publics, des seniors aux nouvelles mamans, les activités aquatiques (Fitness, cardiotraining, bébés-nageurs...) répondent aux besoins des habitants et visiteurs d'aujourd'hui.

Selon Caryl Fraud, la question la plus posée lorsqu'une famille s'installe sur le territoire est "Avez-vous un hôpital... et une piscine ? Étonnant !

L'EAU SOURCE ET RESSOURCE

Depuis plusieurs années, de nombreuses études ont préparé le projet du centre aquatique dans le quartier St Ferréol à Crest pour une réalité perceptible à l'horizon 2018. Soutenant la priorité nationale selon le décret du 7 juin 2011, l'objectif de la CCCPS est, entre autres, "d'apprendre à nager à tous les élèves des cycles 2 et 3 dans de bonnes conditions !" comme le précise Caryl Fraud.

PROJET D'ÉQUIPEMENT AQUATIQUE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Mise en place d'un processus de participation :

- Enquête de consultation des habitants, questionnaire en ligne sur www.cccps.fr
- Réunion publique le 9 Juin, à 19h30, à la salle des fêtes de Mirabel et Blacons

L'ENVIRONNEMENT SOUS TOUTES SES FORMES !

DES ESPACES VERTS AUX ORDURES MÉNAGÈRES

Quand on parle "environnement", on pense bien souvent aux balades en nature, aux randonnées entre plaines et montagnes ou encore aux baignades en rivière. Le territoire offre, à ce titre, des espaces variés où les pratiques sportives et de détente se déclinent pour tous, selon l'envie et les goûts du moment : randonnée, escalade, équitation, canoë-kayak, raft, VTT... "L'environnement", c'est aussi les aménagements et les bâtis qui se trouvent sur le territoire : bâtiments, locaux intercommunaux. Toutes ces structures sont gérées par la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans, grâce aux services techniques qui en assurent l'entretien et la maintenance préventive. Ils veillent en particulier au bon état des 65 points de tri sélectif répartis sur tout le territoire pour faciliter les dépôts et la collecte des ordures ménagères.

Considérer le milieu dans lequel on vit est aussi important qu'apprécier l'environnement où l'on va se détendre le week-end !

LES BONS GESTES

- Trier dès que possible. Si vous avez une question, contactez la CCCPS au 04 75 40 03 89
- Déposer vos sacs et emballages dans un bac ou une colonne et non pas par terre. Si le contenant est plein, merci de vous rendre au dépôt le plus proche.
- Pour vos jardins, vous avez la possibilité d'acheter un composteur à la CCCPS pour un montant de 30 €.

"PENSE PAS BÊTE"

COMMENT JETER PLUS EFFICACEMENT ?

87 colonnes jaunes pour les emballages :

les bouteilles plastiques avec bouchons, les emballages métalliques et briques alimentaires.

À EXCLURE : tous les autres plastiques (pots de yaourt, barquettes, gobelets, boîtes à œufs, sacs et films en plastique) et emballages de produits toxiques (peinture, solvant...).

74 colonnes bleues pour les papiers-journaux-magazines :

les papiers, prospectus et cartons (cartons de pizza, boîtes de gâteaux...).

À EXCLURE : mouchoirs usagés, essuie-tout, papiers peints, papiers plastifiés, photos et calques.

88 colonnes vertes pour le verre :

les bouteilles (sans bouchon et capsule), les bocaux et pots en verre (sans couvercle).

À EXCLURE : ampoules, néons, vaisselle (assiettes, verres et tasses), miroirs et vitres.

DES GESTES INDIVIDUELS POUR UN BÉNÉFICE COLLECTIF

LES ORDURES MÉNAGÈRES ET LE TRI SÉLECTIF

Pour traiter et valoriser ses déchets, l'intercommunalité adhère au SYTRAD (Syndicat de Traitement des Déchets Ardèche Drôme) pour l'ensemble du territoire, sauf pour la ville de Crest où il y a une gestion spécifique. Le SYTRAD gère la transformation des ordures ménagères et déchets recyclables à l'exception du verre.

"Notre attention porte sur le regroupement et l'harmonisation des lieux de tri sélectif pour faciliter le dépôt des déchets" note Yvan Lombard, vice-président à l'environnement.

Collectées et transportées en régie interne ou par le prestataire Veolia, les ordures ménagères sont triées et recyclées de façon à être transformées en

compost sur le site d'Etoile sur Rhône ou enfouies sur le site de SITA à Donzère. Ce sont près de 4000 tonnes d'ordures ménagères collectées en 2014 sur la CCCPS, soit 250kg/habitant.

Pour le tri sélectif regroupant les colonnes jaunes, bleues et vertes : les flux des emballages et des papiers-journaux-magazines sont traités au centre de recyclage situé à Portes-lès-Valence. Les processus de tri mécanisé permettent de revendre la matière au meilleur prix et créer de nouveaux produits. Ainsi, vos briques alimentaires peuvent devenir, après séparation des composants, un rouleau essuie-tout, un mobilier de jardin ou encore un cadre de vélo ! En 2014, ce volume total s'élève à 450 tonnes : 110 tonnes d'emballages, appelés aussi "corps creux", soit 7kg/habitant et 340 tonnes de papiers et journaux, appelés "corps plats", soit 20kg/habitant.

Quant au verre, le flux de bouteilles (560 tonnes annuelles) est traité dans le Département de la Loire.

À SAVOIR :

La collecte des cartons auprès des commerçants s'effectue régulièrement sur chaque commune. La collecte des encombrants s'effectue sur rendez-vous uniquement. Pour plus d'informations : Contact CCCPS au

04 75 40 03 89

S'appliquer dans le tri de ses déchets, éviter de déposer les matériaux n'importe où, s'organiser pour aller à la déchetterie... sont autant d'actions qui améliorent la vie et l'environnement, tout en réduisant les coûts pour la collectivité. L'attitude de chacun participe au coût collectif.



LES TROIS DÉCHETTERIES

DU TERRITOIRE : AOUSTE-SUR-SYE - CREST – SAILLANS

Avec un accès gratuit, les particuliers peuvent déposer les articles en bois (meubles, palettes, planches, etc.), les ferrailles (vélo, mobilier en fer forgé, etc.), les déchets verts (branches et feuillages), les produits électriques, électroniques et électroménagers (machines à laver, cumulus, grille-pains, ordinateurs, écrans, TV, etc.), les encombrants (plastique, matelas, etc.) ainsi que les déchets ménagers spéciaux (peintures, colles, produits de jardinage et certains toxiques...). À noter qu'à Aouste-sur-Sye le polystyrène est trié.

HORAIRES D'OUVERTURE

	SAILLANS LES CHAPELAINS		AOUSTE-SUR-SYE RUE DU 19 MARS 1962		CREST QUAI PIED GAI	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	-	-	-	-	-	13h30-17h30
Mardi	10h-12h	-	-	14h-17h	-	-
Mercredi	7h45-10h	-	9h-12h	14h-19h	-	13h30-19h
Jeudi	-	14h-16h	-	-	-	13h30-17h30
Vendredi	-	-	-	14h-17h	-	13h30-17h30
Samedi	9h-12h	-	9h-12h	14h-17h	-	13h30-17h30

AVANTAGE

Accès gratuit pour les particuliers avec une seule carte pour les 3 déchetteries

CHIFFRES CLÉS

- Un français produit chaque année **354** kg de déchets
- Une tonne de verre triée et recyclée coûte 20 fois moins cher qu'une tonne de verre jetée dans les ordures ménagères résiduelles (sacs gris)
- Environ **4,7**M de tonnes c'est le gaspillage alimentaire des ménages en 2010 en France
- Une famille de 3 personnes évite **37**kg de déchets en consommant l'eau du robinet plutôt que de l'eau en bouteille

Chiffre de l'ADEME hors déchets verts

PORTRAIT AVOIR L'ŒIL... ET L'OREILLE !



C'est tout l'art de Serge Amauric qui gère la déchetterie d'Aouste-sur-Sye. Serge scrute les dépôts, oriente les tris et en contrôle le cheminement. Point de ferraille dans le bois ni de carreaux avec la ferraille pour éviter les refus par les prestataires et améliorer la valorisation des déchets.

"Détecter les matériaux au bruit qu'ils font quand ils se fracassent !" ponctue l'activité sur le site. C'est aussi nettoyer, réguler les affluences saisonnières ou encore faciliter les manœuvres des usagers. Par ailleurs, Serge se révèle tout aussi incontournable au niveau des points de collecte pour rendre accessible et propre un espace qui reçoit les ordures ménagères.



L'ASSAINISSEMENT EN BREF

La CCCPS est compétente en matière de traitement des eaux usées. À ce titre, l'intercommunalité gère les stations d'épurations du territoire. Il s'agit de stations dites "à boues activées" pour celles du Crestois et de la commune de Saillans, et de stations à macrophytes "plantées de roseaux"

pour celles des communes de Aurel, Chastel Arnaud, Espenel, La Chaudière, Rimon-et-Savel et Vercheny. En 2015, la CCCPS prend en charge la construction d'une nouvelle station à macrophytes sur la commune de Saint-Sauveur-en-Diois d'une capacité de 60 équivalent-habitants.

VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

La Communauté de Communes s'est engagée avec la CCVD (Communauté de communes du Val de Drôme) dans une démarche qui vise à produire sur le territoire plus d'énergie qu'elle n'en consomme à l'horizon 2050. Cette ambition a pour objectif de réduire par deux la consommation d'énergie et de couvrir les besoins grâce à la production d'énergies renouvelables. Cette production génère des ressources financières qui permettent d'investir dans des actions propices à diminuer la consommation : rénovation du bâti, écomobilité...

"La mutualisation des moyens doit amener plus d'efficience..." précise Paul Vindry, vice-président à l'habitat, aménagement du territoire et énergie. Dans la perspective d'un territoire à énergie positive, une plateforme locale de rénovation accompagne les particuliers-propriétaires qui souhaitent améliorer l'efficacité énergétique de leur habitation. Il s'agit, grâce à des travaux de rénovation, de gagner en confort tout en réduisant ses factures de chauffage, d'électricité...

Un conseiller-énergie est à votre disposition gratuitement pour diagnostiquer et élaborer ce projet de rénovation.



ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

L'intercommunalité soutient également un programme d'écologie industrielle et territoriale qui a pour ambition de réduire les dépenses des entreprises du territoire. Tout en diminuant l'impact sur l'environnement, cette dynamique s'applique également pour les collectivités, gestionnaires des déchetteries et des stations d'épuration.

Le concept est simple : analyser les flux de matières (déchets, outils de production...), d'énergie, de personnes qui sont générés par l'activité économique, pour favoriser la mutualisation des services entre plusieurs entreprises. Par exemple, les déchets d'une entreprise peuvent constituer une ressource pour une autre : l'énergie résiduelle de l'une peut constituer une ressource pour une autre.



CONSTRUIRE ENSEMBLE...

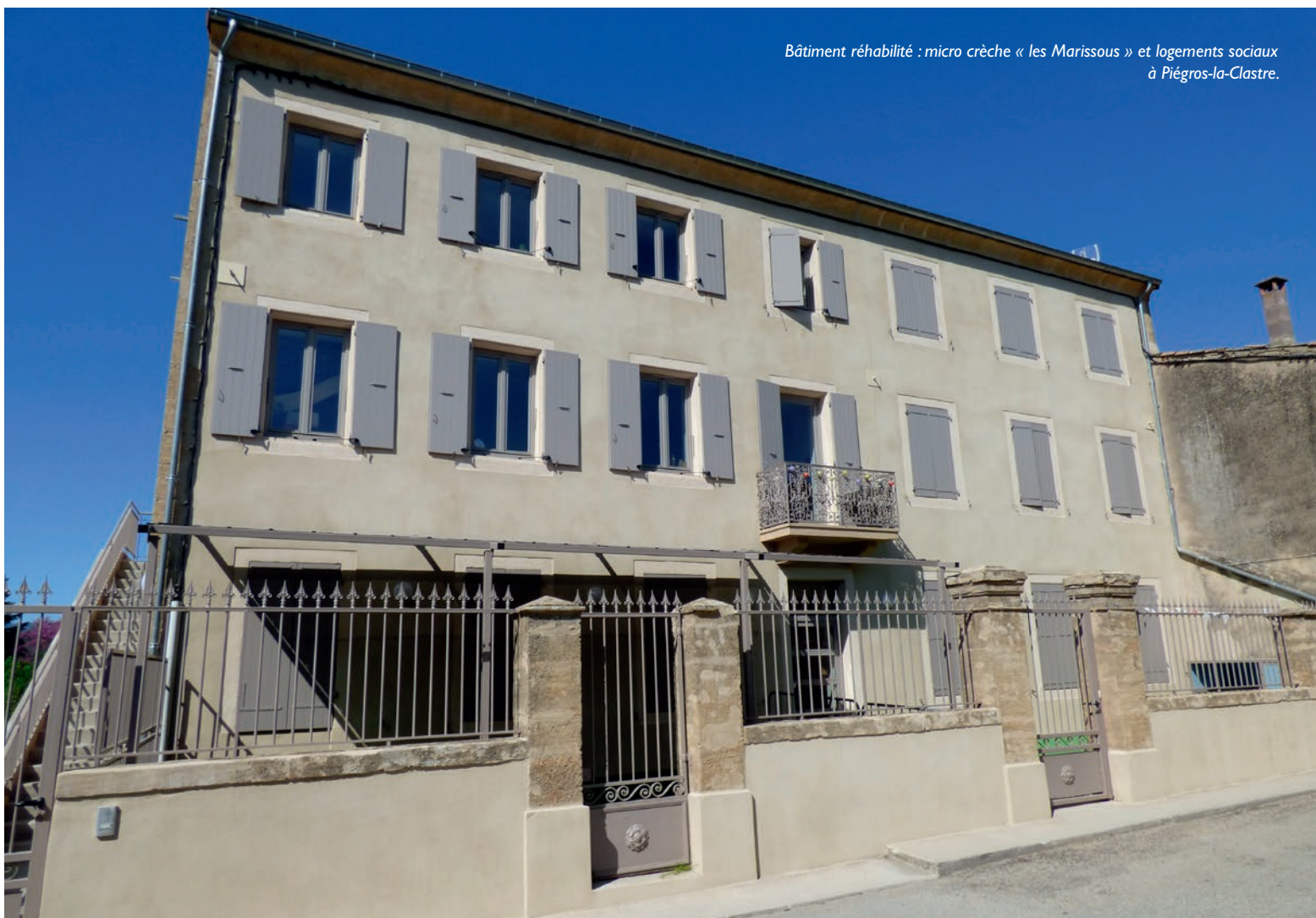
Au 1er janvier 2017, les communes qui ne seront pas rattachées à un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), n'auront plus la possibilité d'ouvrir de nouveaux espaces à l'urbanisation pour la création de logements, d'espaces commerciaux ou de services. Le SCoT sert de cadre de référence pour les applications des règles régionales et nationales par secteur : urbanisme, habitat, mobilité, aménagement commercial, environnement... Mais ce dispositif, en cohérence avec les PLU (Plan Local d'Urbanisme), a surtout pour objectif de construire, entre élus et habitants, une vision globale et transversale du territoire à l'horizon 2040.

Cette démarche prospective permet d'identifier les atouts et performances du territoire et de prendre des orientations stratégiques adaptées : identifier les zones naturelles et agricoles à préserver, repérer les espaces urbanisés à densifier ou à créer, étudier les flux de transport en commun à renforcer, etc. D'autre part, dans le cadre de sa compétence Habitat, la CCCPS rédige et met en œuvre le Programme Local de l'Habitat (PLH). Opposable aux PLU, celui-ci prévoit et encadre la construction neuve ou la réhabilitation de logements en fonction des besoins identifiés par types de population et prend en considération dans des actions particulières, la population spécifique (saisonniers, ...).

EXEMPLES D'ACTIONS AUTOUR DU PLH* :

- Des aides financières aux communes pour la création de logements sociaux
- Un guide pour les hébergements saisonniers du territoire
- Une aide au logement des jeunes avec la Mission locale

** Programme Local de l'Habitat*



Bâtiment réhabilité : micro crèche « les Marissous » et logements sociaux à Piégros-la-Clastre.



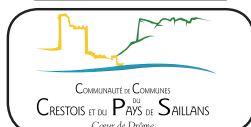
14
Juin
2015

25^{ème}
édition

LES BALCONS DE LA DRÔME

RANDOS et TRAILS

Piégros-la-Clastre
Aouste-sur-Sye



ORGANISÉ PAR : L'ASSOCIATION DES BALCONS DE LA DRÔME

Du "marcheur du dimanche" au sportif confirmé, il y en aura pour tous. Les courses sont reconduites à l'identique, pour la 3^e année consécutive, et les randos "s'exportent" au départ d'Aouste-sur-Sye. Deux trails et trois randonnées pour découvrir que les petites routes et les chemins empruntés nous proposent toujours des vues magnifiques.

Plus d'info :

<http://balconsdeladrome.blogspot.fr>



Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Chemin des senteurs - ZA les bories - 26400 Aouste sur Sye
Tél. : +33 (0)4 75 40 03 89 - accueil@cccps.fr